

# Chèvre/Grue d'atelier



Cette information est établie à partir du Document Unique accessible à tous

**Utilisateurs : mécanicien ou carrossier formé  
apprenti encadré par tuteur  
(interdit aux mineurs sauf dérogation)**

Protections  
obligatoires :



## Bonnes pratiques :

- 1 Respecter les limites de charge en fonction de la longueur du bras déployé.
- 2 Signaler toute anomalie constatée de l'équipement (fonctionnement, retard sur les vérifications, dégradations, etc.).
- 3 Se reporter aussi aux consignes affichées sur le bâti et à la notice d'utilisation.

## Informations complémentaires :

**Ajouter le contrôle des élingues aux vérifications périodiques des appareils de levage.**

---



---



---



---



---

## Risques :



- 1 Renversement de la grue en cas de surcharge.
- 2 Chute de la charge en cas d'élingage défaillant.

## Maintenance/vérifications :

Vérification annuelle à la charge maximale d'utilisation.  
Contrôle mensuel des dispositifs de sécurité.

Numéros d'urgences :



# Compresseur de ressorts



Cette information est établie à partir du Document Unique accessible à tous

**Utilisateurs : mécanicien ou carrossier formé  
apprenti encadré par tuteur  
(interdit aux mineurs sauf dérogation)**

Protections  
obligatoires :



## Bonnes pratiques :

- 1 Vérifier que les mâchoires de l'appareil sont adaptées au ressort à compresser.
- 2 Mettre en place les protecteurs existants contre les risques d'éjection et de pincement des doigts.
- 3 Ne pas mettre les mains dans le ressort en phase de compression et de décompression.
- 4 Utiliser une protection pour les pièces de bonnes dimensions provenant des véhicules utilitaires légers.

## Informations complémentaires :

**Privilégier les systèmes avec protection intégrée contre les risques d'éjection.**

## Risques :



- 1 Accidents graves dus à l'éjection du ressort provoquant un choc corporel.
- 2 Possibilité de pincement des doigts.

## Maintenance/vérifications :

Contrôle visuel de l'état mécanique.

Numéros d'urgences :



# Démonte-pneu



Cette information est établie à partir du Document Unique accessible à tous

**Utilisateurs : mécanicien ou carrossier formé  
apprenti encadré par tuteur  
(interdit aux mineurs sauf dérogation)**

Protections  
obligatoires :



## Risques :



- 1 Pincement des doigts en phase de décollement du talon du pneu.
- 2 Écrasement de la main pendant la rotation du plateau.
- 3 Risque lié au port de charge lourde.
- 4 Risques majorés en cas de pneu ou jante en mauvais état : risque de déflagration.

## Bonnes pratiques :

- 1 Un pneu bien positionné facilite le travail en toute sécurité.
- 2 Utiliser un dispositif de commande à action maintenue afin d'éloigner les mains de l'espace entre la jante et le talon au détalonnage, au déjantage, au montage et au gonflage du pneu.
- 3 À défaut d'une aide à la manutention, privilégier le port de charge lourde à deux personnes.

## Informations complémentaires :

**Privilégier les systèmes avec bras d'assistance et système de levage du pneumatique.**

## Maintenance/vérifications :

Avant toute utilisation, vérifier le bon état de fonctionnement du matériel.

Numéros d'urgences :



# Équilibrreuse

Cette information est établie à partir du Document Unique accessible à tous



**Utilisateurs : mécanicien ou carrossier formé  
apprenti encadré par tuteur  
(interdit aux mineurs sauf dérogation)**

Protections  
obligatoires :



## Risques :



- 1 Manutention de charge importante (>15 kg).
- 2 Projection de graviers incrustés dans la bande de roulement.
- 3 Projection des plombs d'équilibrage.

## Bonnes pratiques :

- 1 Abaisser le carter de protection asservi à la marche de la machine.
- 2 Maintenir les mains hors de la zone de travail.

## Informations complémentaires :

---

---

---

---

---

---

---

---

---

---

## Maintenance/vérifications :

Vérification trimestrielle par une personne compétente.

Numéros d'urgences :



# Cric hydraulique à colonne

Cette information est établie à partir du Document Unique accessible à tous

**Utilisateurs : mécanicien ou carrossier formé  
apprenti encadré par tuteur  
(interdit aux mineurs sauf dérogation)**

Protections obligatoires :



## Bonnes pratiques :

- 1 A ne mettre en œuvre que dans des cas justifiés et à défaut de tout autre moyen d'élévation à disposition (pont élévateur, pont de carrossier).
- 2 Utiliser seulement sur un sol plat, nivelé, sec et propre.
- 3 Vérifier que la charge ne puisse pas riper du support.
- 4 Sécuriser le levage par la mise en place de l'axe de sécurité constructeur.
- 5 Signaler toute anomalie constatée de l'équipement (fonctionnement, retard sur les vérifications, déformations, etc.).
- 6 Se reporter aussi aux consignes affichées sur l'équipement et à la notice d'instruction.
- 7 Ne jamais s'engager sous la charge.
- 8 Le cric ne doit servir qu'à lever une partie du véhicule.

## Informations complémentaires :

---

---

---

---

---

---

---

---

## Risques :



- 1 Écrasement/heurt en cas d'échappement du véhicule lors d'un mauvais calage ou d'engagement insuffisant de la roue sur la fourche.
- 2 Heurt du pied lors du recul du cric pendant la descente du véhicule.

## Maintenance/vérifications :

Vérification annuelle à la charge maximale d'utilisation.  
Contrôle mensuel des dispositifs de sécurité.

Numéros d'urgences :



# Levée d'un véhicule sur cric

Cette information est établie à partir du Document Unique accessible à tous

**Utilisateurs : mécanicien ou carrossier formé  
apprenti encadré par tuteur  
(interdit aux mineurs sauf dérogation)**

Protections obligatoires :



## Bonnes pratiques :

- 1 À ne mettre en œuvre que dans des cas justifiés et à défaut de tout autre moyen d'élévation à disposition (pont élévateur, table élévatrice, etc.).
- 2 Ne les utiliser que sur un sol plat, nivelé, sec et propre.
- 3 Vérifier que la charge à lever ne puisse riper du support (qualité de la surface de contact notamment).
- 4 Assurer la sécurité en posant au moins deux chandelles.
- 5 Le cric ne doit servir qu'à lever ou descendre une partie du véhicule.
- 6 Signaler toute anomalie constatée de l'équipement (fonctionnement, retard sur les vérifications, dégradations, etc.).
- 7 Connaître et respecter les limites de charge.

## Informations complémentaires :

**Utiliser un sommier roulant pour intervenir sous le véhicule.**

---

---

---

---

---

---

---

---

---

---

## Risques :



- 1 Écrasement de la personne dû au mauvais positionnement du cric et à un défaut de calage dans l'utilisation des chandelles.
- 2 Douleurs physiques dues aux postures contraignantes.

## Maintenance/vérifications :

Vérification périodique des crics, 6 mois à 1 an selon la fréquence d'utilisation.  
Contrôle visuel et mécanique des chandelles à chaque utilisation.

Numéros d'urgences :



# Meuleuse-disqueuse

Cette information est établie à partir du Document Unique accessible à tous

**Utilisateurs : mécanicien ou carrossier formé  
apprenti encadré par tuteur  
(interdit aux mineurs sauf dérogation)**



Protections obligatoires :



**Bonnes pratiques :**

- 1 Utiliser une meuleuse équipée d'un dispositif contre l'effet rebond (surtout pour les disques de 115-125 mm).
- 2 Conserver le carter fourni par le constructeur et le régler selon le besoin.
- 3 Vérifier l'adéquation du disque choisi avec la matière à découper.
- 4 Contrôler l'état du disque: pourtour régulier sans défaut visible.
- 5 Respecter le sens de rotation indiqué au montage du disque.
- 6 Ne pas arrêter la machine en débranchant le cordon pour éviter un démarrage intempestif pour les disques de 115 - 125 mm (non équipé de discontacteur).
- 7 Ne pas travailler à proximité de produits inflammables (solvants) et batterie en charge.

**Informations complémentaires :**

**En cas de projection dans les yeux, consulter un ophtalmologiste.**

---

---

---

---

---

---

---

---

---

---

**Risques :**



- 1 Projection de particules métalliques et de meules.
- 2 Risque de projection de l'outil lors d'un blocage du disque dans la matière.
- 3 Brûlure lors de contact avec la pièce et/ou la meule.
- 4 Éclatement du disque.
- 5 Incendie lié à la projection d'étincelles.

**Maintenance/vérifications :**

Vérification à chaque utilisation de l'état du câble électrique et des protections.

Numéros d'urgences :



# Pont 2 colonnes à vis et hydraulique



Cette information est établie à partir du Document Unique accessible à tous

**Utilisateurs : mécanicien ou carrossier formé  
apprenti encadré par tuteur  
(interdit aux mineurs sauf dérogation)**

Protections obligatoires :



**Bonnes pratiques :**

- 1 Positionner la partie lourde du véhicule sur les bras courts.
- 2 Placer les tampons sous les points recommandés par le constructeur et vérifier le verrouillage automatique des bras mobiles.
- 3 S'assurer qu'aucune personne ou qu'aucun matériel ne soit présent sous le pont et autour du pont avant la descente (par exemple par un miroir).
- 4 Aucune personne ne doit être présente dans le véhicule lorsque le pont est en élévation.
- 5 Signaler toute anomalie constatée de l'équipement (fonctionnement, retard sur les vérifications, dégradations, etc.).
- 6 Se reporter aussi aux consignes affichées sur le pont et à la notice d'utilisation.
- 7 S'assurer de la stabilité du véhicule avant de le lever complètement. Respecter les consignes constructeur.

**Informations complémentaires :**

**Indiquer la personne responsable de l'entretien périodique.**

**Le port de lunettes est conseillé lors du travail sous le véhicule.**

---

---

---

---

---

---

---

---

**Risques :**



- 1 Chute du véhicule suite à usure mécanique des éléments un dépassement de charges ou un mauvais positionnement du véhicule.
- 2 Écrasement du pied par bras de positionnement lors de la descente (si hauteur inférieure à 120 mm).
- 3 Renversement du véhicule lors de la dépose d'un élément important (moteur, ensemble moteur boîte) dû au déplacement possible de son centre de gravité.

**Maintenance/vérifications :**

Vérification annuelle à la charge maximale d'utilisation.

Contrôle mensuel des dispositifs de sécurité.

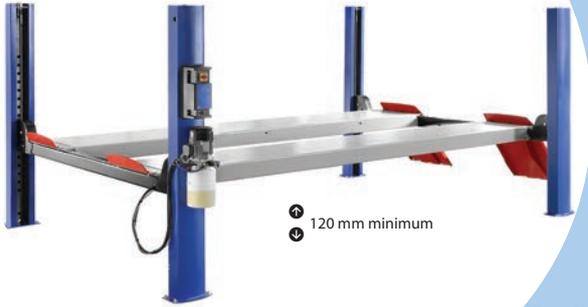
Numéros d'urgences :



# Pont 4 colonnes

Cette information est établie à partir du Document Unique accessible à tous

**Utilisateurs : mécanicien ou carrossier formé  
apprenti encadré par tuteur  
(interdit aux mineurs sauf dérogation)**



Protections obligatoires :



## Risques :



- 1 Chute du véhicule suite à une usure mécanique des éléments, à un dépassement de charges ou à un mauvais positionnement du véhicule.
- 2 Écrasement du pied par le rail lors de la descente (si hauteur inférieure à 120 mm).
- 3 Chute de plain-pied en sortant du véhicule après positionnement sur le pont.

## Bonnes pratiques :

- 1 Positionner correctement le véhicule sur les rails (centré, en butée).
- 2 S'assurer qu'aucune personne ou qu'aucun matériel ne soit présent sous le pont et autour du pont avant la descente (par exemple par un miroir).
- 3 Aucune personne ne doit monter sur le pont en élévation ou en mouvement.
- 4 Signaler toute anomalie constatée de l'équipement (fonctionnement, retard sur les vérifications, dégradations, etc.).
- 5 Se reporter aussi aux consignes affichées sur le pont et à la notice d'utilisation.

## Informations complémentaires :

**Indiquer la personne responsable de l'entretien périodique.**

**Le port de lunettes est conseillé lors du travail sous le véhicule.**

## Maintenance/vérifications :

Vérification annuelle à la charge maximale d'utilisation.  
Contrôle mensuel des dispositifs de sécurité.

Numéros d'urgences :



# Pont à ciseaux



Cette information est établie à partir du Document Unique accessible à tous

**Utilisateurs : mécanicien ou carrossier formé  
apprenti encadré par tuteur  
(interdit aux mineurs sauf dérogation)**

Protections  
obligatoires :



## Bonnes pratiques :

- 1 Positionner correctement le véhicule sur les plateaux en respectant le sens requis.
- 2 Placer les tampons sous les points recommandés par le constructeur.
- 3 S'assurer qu'aucune personne ou qu'aucun matériel ne soit présent sous le pont avant la descente.
- 4 Aucune personne ne doit être présente dans le véhicule lorsque le pont est en élévation.
- 5 Signaler toute anomalie constatée de l'équipement (fonctionnement, retard sur les vérifications, dégradations, etc.).
- 6 Se reporter aussi aux consignes affichées sur le pont et à la notice d'utilisation.

## Informations complémentaires :

**Le port de lunettes est conseillé lors du travail sous le véhicule.**

---

---

---

---

---

---

---

---

## Risques :



- 1 Ecrasement d'une personne par chute du véhicule suite à un mauvais positionnement du véhicule, à une usure mécanique des éléments, à un dépassement de charges ou lié à un désalignement des deux plateaux.
- 2 Écrasement du pied par un des deux plateaux ou cisaillement d'un membre supérieur par les ciseaux.

## Maintenance/vérifications :

Vérification annuelle à la charge maximale d'utilisation.  
Contrôle mensuel des dispositifs de sécurité.

Numéros d'urgences :



# Pont mobile

Cette information est établie à partir du Document Unique accessible à tous



**Utilisateurs : mécanicien ou carrossier formé  
apprenti encadré par tuteur  
(interdit aux mineurs sauf dérogation)**

## Risques :



- 1 Écrasement d'une personne par chute du véhicule suite au non-respect des consignes d'utilisation du constructeur (mauvais positionnement du véhicule, usure mécanique des éléments ou dépassement de charges).
- 2 Déchirement musculaire ou lumbago dûs au tiré-poussé manuel.
- 3 Chute de plain-pied ou écrasement lors du déplacement du pont.
- 4 Électrisation en cas de câble d'alimentation en mauvais état.
- 5 Renversement du véhicule lors de la dépose d'un élément important dû au déplacement de son centre de gravité.
- 4 Renversement suite à positionnement ou circulation sur un sol en pente, de résistance insuffisante ou suite à un accrochage.

Protections obligatoires :



## Bonnes pratiques :

- 1 Respecter les limites d'utilisation fixées par le constructeur (gabarit et charge maximale d'utilisation).
- 2 Déplacer l'ensemble (pont + véhicule) à plusieurs opérateurs sur un parcours dégagé, sans pente, **le véhicule étant juste décollé du sol.**
- 3 Signaler toute anomalie constatée de l'équipement (fonctionnement, retard sur les vérifications, déformations, etc.).
- 4 Vérifier régulièrement l'état du câble d'alimentation électrique et veiller à ce qu'il soit convenablement rangé après utilisation.
- 5 S'assurer qu'aucune personne ou matériel ne soit présent sous le pont avant la descente.

## Informations complémentaires :

**Le port de lunettes est conseillé lors du travail sous le véhicule.**

**Pour la dépose d'un élément lourd du véhicule, préférer l'usage d'un pont à quatre colonnes.**

## Maintenance/vérifications :

Vérification semestrielle à la charge maximale d'utilisation.  
Contrôle mensuel des dispositifs de sécurité.

Numéros d'urgences :



# Pont 4 colonnes avec auxiliaires de levage

Cette information est établie à partir du Document Unique accessible à tous



**Utilisateurs : mécanicien ou carrossier formé  
apprenti encadré par tuteur  
(interdit aux mineurs sauf dérogation)**

Protections obligatoires :



## Risques :

- 1 Chute du véhicule suite à une usure mécanique des éléments, à un dépassement de charges ou un mauvais positionnement du véhicule
- 2 Écrasement ou cisaillement d'un membre supérieur par un des deux plateaux auxiliaires.
- 3 Écrasement du pied lors de descente du véhicule par un rail (si hauteur inférieure à 120 mm).
- 4 Basculement du véhicule lors de la dépose d'un élément important (moteur, ensemble moteur boîte) dû au déplacement possible de son centre de gravité avec les auxiliaires de levage levés.

## Bonnes pratiques :

- 1 Positionner correctement le véhicule sur les plateaux.
- 2 Placer les tampons sous les points recommandés par le constructeur.
- 3 S'assurer qu'aucune personne ou qu'aucun matériel ne soit présent sous le pont et autour du pont avant la descente (par exemple, par un miroir).
- 4 Aucune personne ne doit être présente dans le véhicule lorsque le pont est en élévation.
- 5 Signaler toute anomalie constatée de l'équipement (fonctionnement, retard sur les vérifications, dégradations, etc.).
- 6 Se reporter aussi aux consignes affichées sur le pont et à la notice d'utilisation.

## Informations complémentaires :

**Indiquer la personne responsable de l'entretien périodique.**

**Le port de lunettes est conseillé lors du travail sous le véhicule.**

---

---

---

---

---

---

---

---

## Maintenance/vérifications :

Vérification annuelle à la charge maximale d'utilisation.  
Contrôle mensuel des dispositifs de sécurité.

Numéros d'urgences :



# Pose/dépose de pare-brise



Cette information est établie à partir du Document Unique accessible à tous

**Utilisateurs : mécanicien ou carrossier formé  
apprenti encadré par tuteur  
(interdit aux mineurs sauf dérogation)**

Protections  
obligatoires :



## Risques :



- 1 Douleurs dorsales et aux membres supérieurs dues aux postures pénibles.
- 2 Coupures au démontage ou à la manipulation.
- 3 Chute de plain-pied liée aux encombrements des sols dans la zone de travail.

## Bonnes pratiques :

- 1 Utiliser les moyens de manutention à disposition (poignée à ventouse, potence, etc.).
- 2 En l'absence de moyens de manutention, travailler à deux opérateurs.
- 3 Utiliser des gants lors de la découpe et préférer l'usage de cutter à lame rétractable.
- 4 Dans le cas d'un équipement de type potence, se reporter aussi aux consignes affichées sur le bâti et à la notice d'utilisation.

## Informations complémentaires :

---

---

---

---

---

---

---

---

---

---

## Maintenance/vérifications :

S'assurer périodiquement de l'état du matériel.

Numéros d'urgences :







# Touret à meuler

Cette information est établie à partir du Document Unique accessible à tous

**Utilisateurs : mécanicien ou carrossier formé  
apprenti encadré par tuteur  
(interdit aux mineurs sauf dérogation)**



Protections  
obligatoires :



## Risques :



- 1 Projection de particules métalliques et de meules.
- 2 Projection de la pièce qui est entraînée par le mouvement de la meule (petites pièces).
- 3 Brûlure lors de contact avec la pièce et ou la meule.
- 4 Incendie lié à la projection d'étincelles.

## Bonnes pratiques :

- 1 Allumer et régler l'éclairage du poste.
- 2 Vérifier le bon état de la meule.
- 3 Vérifier et régler le support de pièce.
- 4 Respecter le réglage maximum de 2 mm entre meule et support.
- 5 Positionner le pare-étincelles à 6 mm de la meule. Vérifier son état et sa transparence.
- 6 Prendre un outil adapté en cas de petites pièces.
- 7 Éloigner des produits inflammables et des solvants.

## Informations complémentaires :

**Le port du masque est conseillé.**

**En cas de projection dans les yeux, consulter un ophtalmologiste.**

**Mettre une coiffe en cas de cheveux longs ou les attacher relevés.**

## Maintenance/vérifications :

Vérification électrique annuelle.

Numéros d'urgences :

